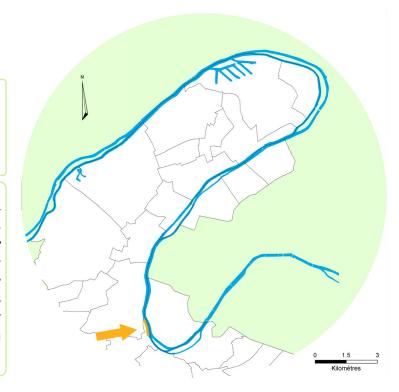
hauts-de-seine

Aménagement des berges de l'île de Monsieur (Sèvres)

- Partenariat financier: G92
- Coût des travaux (TTC): 3 millions d'euros.
- Gestionnaire pour les travaux d'entretien : Syndicat mixte de l'Ile de Monsieur

es berges de l'Île de Monsieur à Sèvres ont été aménagées sur 800 m depuis l'aval du pont de Sèvres, en 2008 et 2009. La gestion des interfaces entre la berge et seize bateaux-logements a permis de libérer le cheminement et d'ouvrir de nouveaux espaces au public. Les amarrages des péniches ont été refaits pour leur bonne tenue en cas de grande crue de la Seine. Les réseaux d'alimentation des bateaux ont été mis aux normes et des pontons ont été construits pour servir d'appui aux passerelles des embarcations. Enfin des arbres et arbustes d'essences indigènes ont été plantés pour agrémenter la promenade. Grâce a la démolition d'une ancienne cale de mise à l'eau en béton, une frayère a été créée.



Objectifs de l'aménagement :



- → Rendre les berges accessibles par l'aménagement d'une agréable promenade piétonne dédiée au public
- → Améliorer l'accès aux berges et les continuités piétonnes et/ou cyclistes.



- Renaturer les berges.
- → Améliorer le milieu pour la vie piscicole et l'avifaune.



⇒ Sécuriser les berges et leur accès.



→ Maintenir les bateaux-logements actuellement en place.





Berges de l'île de Monsieur en cours d'aménagement (Source CG92)



Berges de l'île de Monsieur après l'aménagement (Source CG92)



Vue aérienne de l'île de Monsieur après aménagement (Source CG92)

Travaux envisagés:



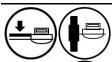
Renaturation globale et amélioration de la qualité du milieu naturel par plantation d'arbre.



Création ou remise en état de cheminements et d'accès publics.



Restauration d'ouvrages d'art.



- Création de ducs d'albe pour les bateaux-logements.
- Création de pontons pour appui des passerelles de bateaux.



Mise aux normes et sécurisation des réseaux sur les espaces publics et pour l'habitat fluvial autorisé.



- Constitution de hauts fonds.
- ⇒ Abattages de sécurité, élagages.
- Renaturation des berges pour le développement de la vie piscicole et de l'avifaune.
- Création de zone de fraie.





hauts-de-seine

Aménagement des berges du Grand Bras de l'Ile de la Jatte à Levallois

- Budget investi: 1,6 M€ TTC
- ⇒ Financement : CG92 et la Ville de Levallois
- Prise en charge des travaux d'entretien à l'issue du chantier : Ville de Levallois
- Durée des travaux : 6 mois (juillet/décembre 2009)

Levallois, la promenade sur l'Île de la Jatte côté grand bras de Seine a été réhabilitée sur 340 m en 2010. Ce linéaire s'est inscrit en continuité de la promenade basse réalisée côté grand bras de Seine en 1994 sur Neuilly-sur-Seine et d'une promenade basse existante sur Levallois au droit du parc de la Jatte. L'ancienne promenade en béton longeant la Seine a été démolie pour être remplacée par un platelage en bois, bordé de formations végétales typiques des zones humides (cordons de plantes hélophytes protégés du batillage par des enrochements libres). Une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite et des postes de pêche ont été aménagés. Le talus boisé surplombant la promenade a été épaulé par un soutènement en traverses de bois.



Objectifs de l'aménagement :



- ⇒ Rendre l'eau accessible aux personnes à mobilité réduite ;
- → Améliorer l'accès aux berges et les continuités piétonnes et/ou cyclistes.
- Concilier des usages promenade, jogging et pêche



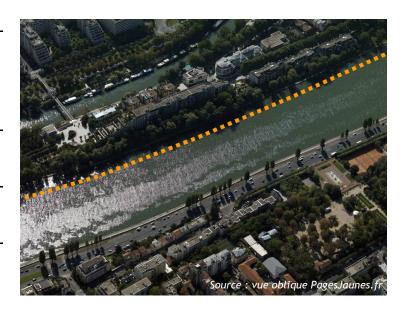
→ Améliorer de l'intégration paysagère du grand bras de l'île de la Jatte

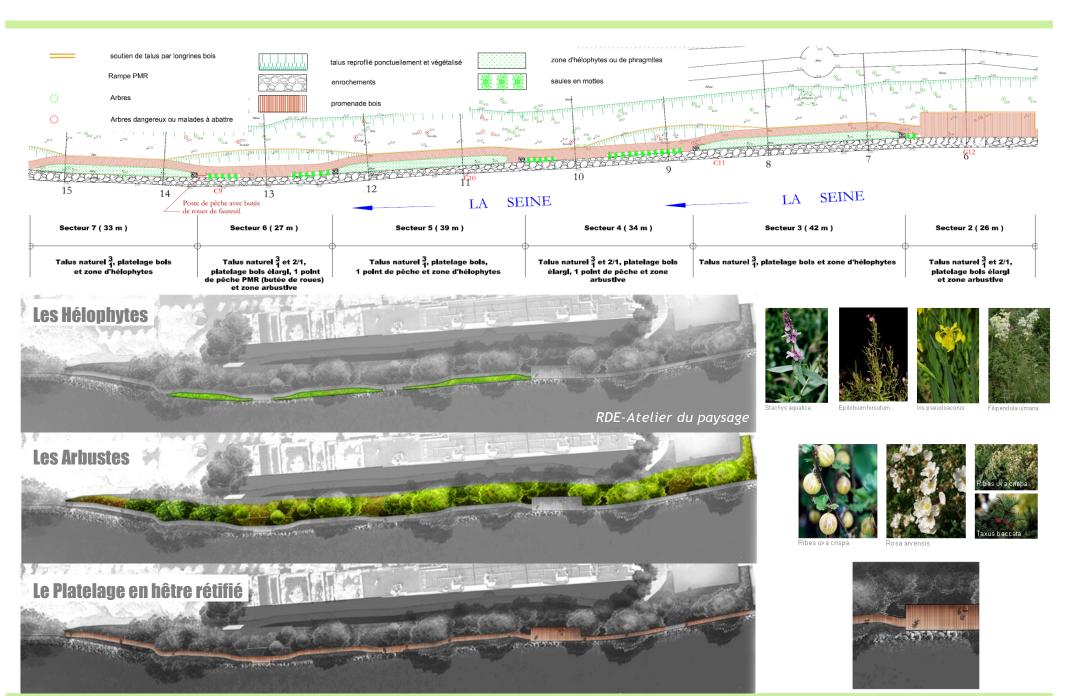


⇒ Réparer et consolider le talus partiellement emporté par les crues ;



→ Améliorer la sécurité et la pérennité du bon état du lieu.









Travaux réalisés :



- → Aménagement d'un platelage en bois aux abords végétalisés : 350 m
- ➡ Réalisation d'une rampe d'accès à l'eau spécifiquement conçue pour les personnes à mobilité réduite





- Surfaces traitées et replantées : 5 267m²
- ⇒ Longueur de berges renaturées et confortées en génie végétal : 350 m
- 2 000 m³ de terre végétale importée (transport mixte route/fluvial)
- ➡ Abattage d'arbres et conservation des individus sains.
- Création de zone de frai naturelles.



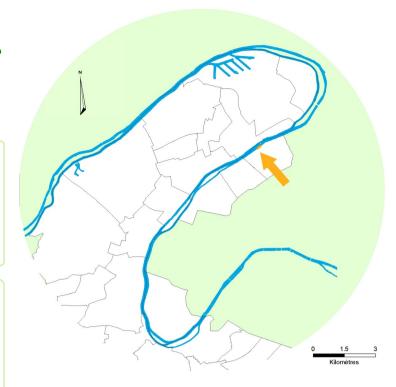
Projet réalisé (17)

hauts-de-seine

Amont du pont de Clichy: Réhabilitation du double perré maçonné sur 250 m de linéaire (Clichy)

- Partenariat financier : cofinancement ville de Clichy / Conseil général
- Coût des travaux : 2 millions d'euros TTC
- Gestionnaire pour les travaux d'entretien : Ville de Clichy

epuis l'été 2010, les bords de Seine, entre le port et le pont de Clichy, ont été rendus aux piétons. Par sécurité, les 200 m de promenade publique avaient été fermés depuis plusieurs années en raison d'importants effondrements. En cas de grande crue de la Seine, la solidité de la route départementale était menacée. Dans le cas de la réalisation de la Promenade bleue, les berges du quai de Clichy ont donc été rénovées à l'identique, offrant des parcours piétonniers et de jolies vues sur la Seine sur deux niveaux : la promenade haute dont le cheminement en stabilisé entouré de bandes gazonnées et la promenade basse, une risberme en béton permettant au public et aux pêcheurs de s'approcher au plus près de l'eau.





Objectifs de l'aménagement :



- Rétablir l'accès aux berges et les continuités piétonnes et/ou cycliste.
- Créer de nouvelles vues sur la Seine et un accès au plus près de l'eau.



- → Conforter les berges et les stabiliser.
- Restaurer les ouvrages d'art.



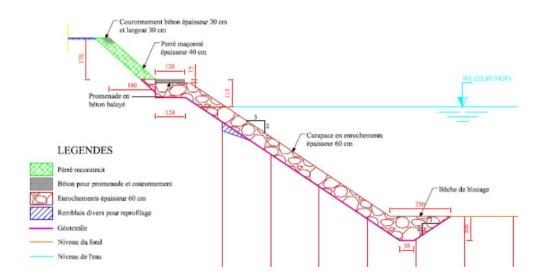
Travaux effectués:



- → Création ou remise en état de cheminements et d'accès publics.
- Création d'une promenade haute et d'une promenade basse.



- Restauration d'ouvrages d'art (route, pont, mur ...).
- Restauration ou confortement des berges en dur.









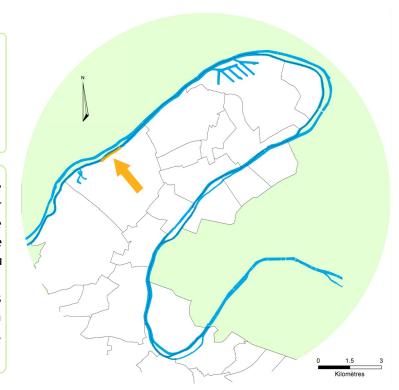
Projet réalisé (18

hauts-de-seine

Réhabilitation des berges du Parc du Chemin de l'Île (Nanterre)

- Maître d'ouvrage : EPA Seine-Arche
- Coût des travaux (HT): 16 millions d'euros TTC
- Gestionnaire pour les travaux d'entretien : CG92
- Partenariat financier: CG92, Ville de Nanterre, EPA Seine-Arche, Région Ile-de-France

uvert depuis 2006 au public, le parc du Chemin de l'Île (14,5 ha), en bord de Seine à Nanterre, a été aménagé sur les terrains occupés jusqu'en 1970 par d'anciens bidonvilles. Sa création résulte de la signature, en 1999, d'une convention entre le département des Hauts-de-Seine, la commune de Nanterre, l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France et l'EPA Seine-Arche, maître d'ouvrage du projet. Avec ses jardins familiaux, ses aires de jeux, sa flore et son ouverture sur la Seine, ce parc est un véritable espace de vie, dépaysant au quotidien. Les aménagements réalisés ont englobés la réhabilitation des berges de Seine, le tracé d'un cheminement en bordure du fleuve, le prélèvement et l'épuration de l'eau de la Seine par des jardins filtrants©.



Objectifs de l'aménagement :



- ➡ Rétablir l'accès aux berges et les continuités piétonnes et/ou cycliste
- Créer des promenades en bord de Seine
- Aménager des accès pour les personnes à mobilité réduites



- Réaliser des aménagements paysagers
- ➡ Renaturer les berges et améliorer le milieu pour la vie piscicole et l'avifaune
- Epurer biologiquement l'eau de Seine pour l'arrosage des jardins



Gérer le stationnement automobile



- ⇒ Sécuriser les berges et leurs accès
- Conforter la stabilité des berges
- Reconvertir une friche urbaine polluée
- ⇒ Développer des activités de loisirs



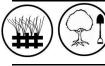
Travaux effectués :



Création ou remise en état de cheminements et d'accès publics et aux personnes à mobilité réduite.



➡ Abattage de sécurité, élagages.



Revégétalisation des berges par utilisation de génie végétal.



→ Renaturation des berges pour le développement de la vie piscicole et de l'avifaune.



→ Création de zones de fraie et reconstitution de hauts fonds.



- Construction de bâtiments d'accueil du public.
- Construction d'aires de jeux pour enfants.



Construction d'un dispositif de pompage en Seine et de bassins de filtration végétalisés pour l'arrosage des jardins.



Dépollution des sols.





Vue des berges réhabilité après travaux (Source : A. Petzold / W. Labre)





Vue des bassins filtrants (Source : A. Petzold / W. Labre)





Vue des jardins (Source : A. Petzold / W. Labre)